

Le Cercle de l'Industrie présente ses recommandations pour remettre l'industrie au cœur du projet présidentiel

Dans le cadre de la campagne présidentielle, le Cercle de l'Industrie recommande aux candidats de faire de l'industrie une priorité majeure de la politique économique pour la période 2017-2022. A cet effet, il dévoile ses nouvelles propositions articulées autour de 6 grandes thématiques (fiscalité, travail, apprentissage, recherche-innovation, numérique et industrie du futur, Europe) dans un document intitulé : « **Remettre l'industrie au cœur de notre projet de société** ».

A l'occasion d'un point-presse le jeudi 9 mars 2017, Philippe Varin, Président du Cercle de l'Industrie, Président du Conseil d'administration d'AREVA, Denis Ranque et Stéphane Richard, Administrateurs du Cercle de l'Industrie et respectivement Président du Conseil d'administration d'Airbus et PDG d'Orange, ont présenté la nouvelle plateforme de propositions du Cercle de l'Industrie.

Le Cercle de l'Industrie recommande d'opérer une accélération forte sur les 3 leviers prioritaires suivants :

- **Réformer durablement le système des prélèvements obligatoires et redonner de l'oxygène** pour la compétitivité et l'investissement de nos grandes entreprises, qui entraînent dans leur sillage tout le tissu industriel français. Il convient de fixer, dans les 100 premiers jours du mandat, via une loi de programmation pluriannuelle, **une trajectoire d'allègement de 50Md€ sur 5 ans** en ciblant, en priorité, **les cotisations sociales** - sans limiter les allègements de charges aux salaires inférieurs à 2,5 SMIC - **les impôts pénalisant la production, ainsi que la fiscalité pesant sur le capital.**
- **Dynamiser le marché du travail** et faire le choix de la compétitivité et de l'emploi pour tous. Cela requiert de consolider et d'aller au-delà des récents efforts de modernisation de la « loi Travail », en **élargissant le champ de l'accord d'entreprise**, en **créant par la loi une incitation forte à négocier dans l'entreprise la durée du travail et ses modalités**, et en **mettant en place un Nouveau contrat de travail (NCT)**. Ce contrat à durée indéterminée et à droits progressifs s'ajoutera au CDD et au CDI, et sera testé sur une période probatoire de trois à cinq ans.
- **Développer fortement l'apprentissage** pour favoriser l'emploi des jeunes, **les lycées professionnels devant embarquer massivement l'apprentissage**. Il convient de rapprocher l'éducation nationale des entreprises, de **mieux accompagner les jeunes apprentis** tout au long de leur parcours scolaire, professionnel et matériel, et de **simplifier et rationaliser la gouvernance du système d'apprentissage, ainsi que de son financement.**

Le Cercle recommande également de poursuivre les efforts de long terme sur trois autres leviers essentiels :

- **Renforcer l'avantage français pour l'innovation et la R&D** et saisir pleinement toutes les opportunités technologiques actuelles et à venir. Il s'agit de **sanctuariser les dispositifs efficaces, à commencer par le CIR**, et de proposer un cadre simplifié, favorable à la prise de risque, au **développement de l'entrepreneuriat et des talents dans les domaines les plus innovants** et porteurs.
- **Accompagner la transformation numérique et le développement de l'Industrie du Futur**. Cela implique un **effort massif d'investissement et de formation de notre main d'œuvre dans le numérique**, la France ayant tous les atouts pour réussir ce virage grâce à une industrie leader sur de nombreuses technologies-clé. Pour encourager ce développement, il faut aussi **travailler par filière et pérenniser le suramortissement, cette incitation à investir.**
- **Oser plus d'Europe** pour redresser la compétitivité industrielle de la France. En s'appuyant sur le moteur franco-allemand, la France doit **construire avec ses partenaires un projet d'Europe industrielle solide et concret** pour répondre au défi climatique et énergétique et tenir son rang, sans naïveté, face à la rude

concurrence de géants comme la Chine, l'Inde, la Russie ou les Etats-Unis. Il conviendra de **placer au cœur du modèle européen l'objectif de porter la part du secteur manufacturier dans le PIB, d'environ 15% actuellement, à 20% d'ici 2020.**

« Maintenir une industrie forte constitue un enjeu vital pour notre pays. L'industrie est un levier incomparable de croissance et une arme anti-chômage. C'est maintenant qu'il faut accélérer pour son redressement. Afin de replacer la France dans le peloton de tête des grandes nations industrielles, il faut fixer un cap offensif. Cet enjeu majeur doit avoir toute sa place dans les débats politiques actuels. Remettons l'industrie au cœur de notre projet de société ! » a déclaré le Président du Cercle de l'Industrie, Philippe Varin.

Les propositions du Cercle de l'Industrie sont consultables sur le site internet www.cercleindustrie.eu

A propos du Cercle de l'Industrie

Le Cercle de l'Industrie rassemble les Présidents de 38 grandes entreprises, privées et publiques, intervenant dans tous les secteurs industriels, ainsi que des personnalités politiques sensibles aux enjeux de l'industrie. Le Cercle de l'Industrie porte la vision et les préoccupations de l'industrie, et plaide pour la mise en œuvre d'une politique industrielle compétitive et cohérente en France comme en Europe. Le Cercle se distingue par sa spécificité industrielle, son engagement pour la construction européenne et son bipartisme politique. Le Cercle de l'Industrie est présidé par Philippe Varin, Président du Conseil d'administration d'Areva. Son Délégué général est Jean-Marie Danjou.

Contact presse :

Image 7 – Sylvie Dumaine (01.53.70.54.17)